

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2025

Portefeuille privé revenu fixe

Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025, les parts de la Série F du Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI ont produit un rendement de 2,94 % comparativement à 2,52 % pour l'indice de référence combiné du fonds. L'indice général, soit l'indice Bloomberg Global Aggregate (couvert en CAD), a enregistré un rendement de 3,68 %. Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

Certaines séries du fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Ce taux peut être modifié occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant total des distributions versées par de telles séries est supérieur à la part de revenu net et de gains en capital nets réalisés affectée à ces séries, la différence sera comptabilisée à titre de remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital par de telles séries du fonds n'a pas d'incidence significative sur la capacité du fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre son objectif de placement.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 18,70 % au cours de la période, de 2,086 milliards de dollars au 31 décembre 2024 à 2,476 milliards de dollars au 30 juin 2025.

L'augmentation provient principalement d'un rééquilibrage des solutions gérées offertes par BNI.

La première moitié de 2025 a été caractérisée par une forte volatilité au sein des marchés boursiers, incluant un repli important en avril suite à l'annonce des droits de douane réciproques de l'administration américaine, suivie d'un fort rebond en fin de période. Ainsi, les marchés boursiers ont terminé le semestre à la hausse, avec une sous-performance marquée du S&P 500 par rapport au reste du monde. Par ailleurs, malgré l'incertitude accrue, l'univers à revenu fixe canadien n'a enregistré que des gains marginaux au cours des derniers six mois, les investisseurs se questionnant sur la suite pour les taux d'intérêt.

Spécifiquement, les actions outre-mer se sont démarquées avec un rendement total de +19,9 % sur la période pour la région EAE0 et +15,6 % pour les marchés émergents, en dollar américains. Le S&P/TSX affiche quant à lui une hausse de 10,2 %, tandis que le S&P 500 termine en queue de peloton avec une croissance de 6,2 %.

Au sein des titres à revenu fixe, les craintes quant à l'aspect inflationniste des tarifs, la déception quant au plan fiscal de l'administration Trump et la résilience de l'économie américaine ont tous été des facteurs contribuant à un environnement moins porteur pour les obligations. Ultimement, l'univers à revenu fixe canadien a terminé le semestre avec des gains de 1,3 %.

Parmi les matières premières, le pétrole a été volatil dans un contexte de tensions géopolitiques au Moyen-Orient, mais a tout de même terminé le semestre à la baisse (-8,5 % pour le WTI), tandis que l'or a poursuivi son ascension avec des gains de 24,4 %.

Finalement, du côté des devises, le dollar américain a connu son pire début d'année en plus de 50 ans (-10,7 % pour le DXY), le billet vert étant ébranlé par la remise en question de l'exceptionnalisme américain et du rapatriement des capitaux étrangers. L'appréciation du dollar canadien face au dollar américain a été plus modeste (+5,7 % pour le CADUSD).

Le Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI a surperformé son indice de référence, soit 67 % l'indice Obligataire Mondial Agrégé Couvert Bloomberg (couvert en CAD), 33 % l'indice rendement élevé contraint ICE BofA (couvert en CAD). Parmi les plus importants contributeurs à la surperformance, nous retrouvons le fonds de revenu fixe sans contraintes BNI. Ce fonds a réussi à ajouter de la valeur grâce à la gestion de la durée. Le Fonds à revenu stratégique Manuvie fait également partie des sous-jacents ayant le mieux performé. La performance du fonds découle de la sous-pondération au dollar US et d'un bon positionnement sur la courbe. Le Portefeuille de rendement sur titres de participation structurés Purpose s'est cependant avéré être un détracteur de performance, en retournant un rendement inférieur à l'indice de référence, en raison d'un positionnement plus défensif que ce dernier.

Événements récents

Le portefeuille a réduit sa position dans le fonds à revenu fixe stratégique Manuvie. La durée du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Le portefeuille est également surexposé au crédit par rapport à l'indice de référence.

Les marchés boursiers ont connu une première moitié d'année mouvementée, les droits de douane réciproques annoncés à la Maison-Blanche le 2 avril étant d'une ampleur telle qu'ils mettaient en péril l'économie mondiale. Toutefois, il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que l'administration Trump change de cap et adopte un ton plus conciliant, entraînant une forte reprise boursière qui éclipsa le repli initial.

Outre la volte-face du président face aux tarifs, le regain d'optimisme des marchés trouve aussi son origine dans la résilience soutenue de l'économie américaine; le marché de l'emploi reste sur la bonne voie, les profits des entreprises demeurent relativement bons, et l'inflation ne montre pas de signe de réaccélération jusqu'à présent. De plus, même s'il règne toujours un certain climat d'anxiété ambiante auprès des consommateurs et des entreprises, les sondages de confiance ont tranquillement commencé à s'améliorer alors que les paramètres du programme politique de la Maison-Blanche se précisent.

En somme, si l'incertitude demeure élevée, la dissipation graduelle du brouillard politique révèle tout de même une amélioration de la balance des risques par rapport au dernier trimestre. Ainsi, le gestionnaire estime que les risques de récession mondiale ont diminué au profit d'une conviction accrue envers son scénario de base d'un ralentissement économique modeste. Par ailleurs, au-delà des ententes commerciales que les États-Unis souhaitent probablement annoncer au cours des prochains mois, le gestionnaire suivra de près l'évolution des orientations de la Réserve fédérale, une posture plus conciliante ne pouvant être exclue, à condition que l'inflation continue de coopérer.

Le ou vers le 14 mai 2025, Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») a remplacé Trust Banque Nationale inc. (« TBN ») en tant que gestionnaire de portefeuille du fonds. Les objectifs de placement du fonds restent inchangés. Ce changement n'a aucune incidence sur le sous-gestionnaire qui prend actuellement les décisions de placement pour le fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire

Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, il est propriétaire en droit des placements du fonds.

Dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN ») agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres et des noms des porteurs de séries de fonds communs de placement du fonds. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. BNI agit à titre de gestionnaire et de gestionnaire de portefeuille du fonds.

Distribution et rémunération des courtiers

Financière Banque Nationale inc. (« FBN ») agit à titre de placeur principal pour les séries Conseillers, F, F5 ou T5 du fonds. FBN peut recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par ses clients.

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour les séries N et NR du fonds. Les commissions de suivi sont couvertes par les honoraires de services de la Gestion privée de patrimoine BNI, lesquels sont payés directement par les épargnants.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

TBN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Puisque le fonds investit dans des fonds sous-jacents, les frais devant être versés dans le cadre de la gestion des fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux que le fonds doit verser. Toutefois, le gestionnaire du fonds s'assure que le fonds ne verse pas de frais de gestion (ou d'exploitation) qui, pour une personne raisonnable, se trouveraient à doubler les frais à payer par le fonds sous-jacent pour le même service.

Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Les frais de gestion payés par le fonds ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »). Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série F	0,60 %	—	100,00 %
Série N et Série NR*	0,60 %	—	100,00 %

^(*) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

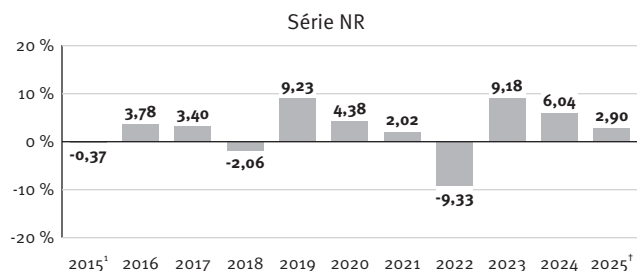
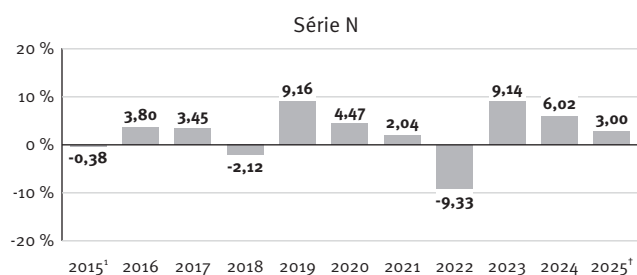
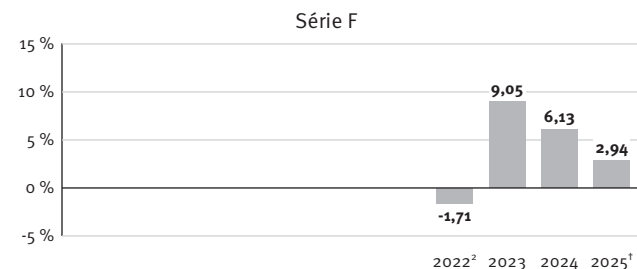
^(†) Pour les Séries N et NR, offertes uniquement aux épargnants participant au service de Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »), les frais de gestion ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la GPP. Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 28 octobre 2015 (début des opérations) au 31 décembre 2015.

⁽²⁾ Rendements pour la période du 20 mai 2022 (début des opérations) au 31 décembre 2022.

⁽¹⁾ Rendements pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 20 mai 2022

Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,38	10,02	9,38	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)				
Total des revenus	0,16	0,35	0,34	0,71
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,08)	(0,05)
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	0,03	(0,01)	(0,27)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,19	0,26	0,58	(0,26)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,31	0,55	0,83	0,13
Distributions (\$)				
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,09	0,21	0,16	0,41
des dividendes	0,02	0,05	0,04	0,04
des gains en capital	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,11	0,26	0,20	0,45
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,56	10,38	10,02	9,38

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	12 604	13 157	11 975	13 831
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 193 847	1 268 754	1 194 544	1 474 445
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,90	0,92	0,91	0,93
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,90	0,92	0,92	0,93
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,08	0,09	0,10	0,10
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	0,98	9,25	28,70	5,48
Valeur liquidative par part (\$)	10,56	10,37	10,02	9,38

Séries N / Privée*

^(*) Il est à noter que la Série Privée a été créée le 28 novembre 2016 et est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 28 octobre 2015

Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,87	9,54	8,98	10,37	10,32	10,12
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,15	0,34	0,33	0,47	0,27	0,27
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,09)	(0,09)
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	0,02	(0,01)	(0,09)	0,02	0,11
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,17	0,30	0,55	(1,34)	—	0,22
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,28	0,58	0,79	(1,04)	0,20	0,51
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,08	0,20	0,21	0,38	0,14	0,12
des dividendes	0,02	0,05	0,04	0,04	0,01	0,06
des gains en capital	—	—	—	—	0,01	0,06
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,10	0,25	0,25	0,42	0,16	0,24
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,05	9,87	9,54	8,98	10,37	10,32

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	2 429 275	2 044 613	1 797 821	1 249 433	1 640 055	1 406 501
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	241 803 732	207 264 458	188 486 513	139 112 469	158 185 878	136 333 339
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,91	0,92	0,91	0,93	0,93	0,92
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,91	0,92	0,92	0,93	0,93	0,92
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,08	0,09	0,10	0,10	0,10	0,06
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	0,98	9,25	28,70	5,48	14,59	8,79
Valeur liquidative par part (\$)	10,05	9,86	9,54	8,98	10,37	10,32

Série NR

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 28 octobre 2015

Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,14	7,99	7,62	9,05	9,28	9,33
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,13	0,28	0,28	0,42	0,24	0,24
Total des charges	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,07)	(0,08)	(0,08)
Gains (pertes) réalisés(e)s	—	0,02	—	(0,08)	0,02	0,09
Gains (pertes) non réalisés(e)s	0,14	0,25	0,44	(1,13)	0,01	0,14
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,24	0,48	0,65	(0,86)	0,19	0,39
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,06	0,17	0,18	0,33	0,12	0,11
des dividendes	0,02	0,04	0,03	0,03	0,01	0,06
des gains en capital	—	—	—	—	0,01	0,05
remboursement de capital	0,08	0,13	0,10	0,23	0,27	0,22
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,16	0,34	0,31	0,59	0,41	0,44
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,20	8,14	7,99	7,62	9,05	9,28

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	34 106	28 222	24 065	17 751	21 840	19 339
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	4 157 195	3 470 257	3 012 244	2 328 172	2 412 485	2 084 086
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,91	0,92	0,91	0,93	0,93	0,92
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,91	0,92	0,92	0,93	0,93	0,92
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,08	0,09	0,10	0,10	0,10	0,06
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	0,98	9,25	28,70	5,48	14,59	8,79
Valeur liquidative par part (\$)	8,20	8,13	7,99	7,62	9,05	9,28

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2025

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI, série O	32,5
Portefeuille de rendement sur titres de participation structurés Purpose II	23,0
Fonds d'obligations à rendement élevé BNI, série O	10,1
Fonds de revenu stratégique plus RP, catégorie O	10,0
Fonds de revenu stratégique Manuvie, série I	7,5
Fonds d'obligations mondiales durables BNI	7,5
Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, série O US	7,5
Fonds de revenu à taux variable BNI, série O	2,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	(0,1)
	100,0

Total de la valeur liquidative 2 475 985 131 \$

Répartition par échéance

	% de la valeur liquidative
Moins d'un an	1,5
De 1 an à 5 ans	79,6
De 5 ans à 10 ans	9,8
Plus de 10 ans	9,1

Qualité du crédit

	% de la valeur liquidative
AAA	14,4
AA	8,6
A	13,5
BBB	22,6
BB	19,0
B	9,8
CCC et moins	2,0
Non cotés	10,1

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.